

Appel à volontaires -candidatures

Campagne de vaccination contre les HPV : Constitution des équipes mobiles de vaccination

Professionnels de santé, vous souhaitez vous mobiliser et participer à la campagne de vaccination contre les infections à papillomavirus humain (HPV) ?

L'ARS, en lien avec l'Assurance maladie, lance un appel à volontaires. Retrouvez dans cette rubrique les coordonnées et contacts des centres de vaccination auprès desquels vous pouvez adresser votre candidature.

Objet de l'appel à volontaires

Dans le cadre du déploiement de la campagne nationale de vaccination HPV, des équipes mobiles de professionnels de santé (médecins, pharmaciens, sages-femmes, infirmiers) des centres de vaccination vont se déplacer dans tous les collèges (publics et privés volontaires sous contrat avec l'Éducation nationale) afin de vacciner les collégiens de 11 à 14 ans, scolarisés en classe de 5^{ème}.

3 centres de vaccination sont mis en place à La Réunion :

- Sur le secteur Nord/Est, géré par le CHU site St Denis
- Sur le secteur Ouest, géré par le CHOR
- Sur le secteur Sud, géré par le CHU site St Pierre

Afin de constituer des équipes pour décliner cette campagne dans les délais impartis (1^{ère} période de vaccination entre le 2 novembre et le 15 décembre 2023 suivie d'une 2^{ème} période pour l'administration de la seconde dose en mai/juin 2024), les centres de vaccination peuvent bénéficier de renforts en professionnels de santé qu'ils soient **libéraux en activité, retraités, sans activité, salariés, fonctionnaires ou étudiants en médecine ou pharmacie.**

Professionnels concernés et missions attendues :

Les profils concernés sont les médecins, sages-femmes, pharmaciens et infirmiers.

Les professionnels auront pour mission de contribuer à la vaccination des jeunes filles et des jeunes garçons au sein de leur collège sur l'ensemble du territoire :

Médecins / sages-femmes : entretien pré-vaccinal, prescription, administration du vaccin, surveillance post-vaccinale, saisie et/ou supervision de la saisie des données

Pharmaciens, étudiants en 3^{ème} cycle de médecine ou pharmacie : administration du vaccin

Infirmiers : administration du vaccin, surveillance post-vaccinale sous la responsabilité d'un médecin, saisie des données

Modalité de candidatures

Pré-requis :

- Être titulaire d'un diplôme d'Etat correspondant au métier exercé ou justifier de son statut d'étudiant de 3^e cycle des études médicales ou pharmaceutiques.

Documents à fournir :

- Photocopie du diplôme ou du certificat de scolarité du 3^{ème} cycle
- Attestation d'inscription à l'ordre professionnel
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

Conditions d'exercice :

- Activité réalisée dans les collèges
- Vacation à la journée / Horaires selon les amplitudes définies par le centre de vaccination en lien avec le collège
- Rémunération selon le barème national joint ci-dessous :

TARIF DE VACATIONS – TARIF HORAIRE DES VACATION EN SEMAINE DE 8h à 20h	
Professionnels de santé libéraux	
Médecin	75 €/h
Pharmacien / Sage-femme	48 €/h
Infirmier	37 €/h
Professionnels de santé retraités, sans activité, salariés, fonctionnaires ou étudiants	
Médecin, étudiant 3 ^e cycle	50 €/h
Pharmacien, étudiant 3 ^e cycle / Sage-femme	32 €/h
Infirmier	24 €/h

Toute heure entamée est due : une intervention d'une heure trente est rémunérée sur la base de 2 heures.

Dépôt des candidatures :

L'envoi des candidatures se fait par mail au centre de vaccination de votre choix :

- **Centre de vaccination du secteur Nord/Est : CHU Réunion**

Adresse mail : vaccination.nord-est@chu-reunion.fr

- **Centre de vaccination du secteur Ouest : CHOR**

Adresse mail : Hpv@chor.re

- **Centre de vaccination du secteur Sud : CHU Réunion**

Adresse mail : vaccination.sud@chu-reunion.fr